

Formation en ligne

Comment intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité au sein de son organisation ?

Contexte général :

Face à l'accélération de l'érosion de la biodiversité, l'entreprise a une double responsabilité : elle puise dans la nature des ressources et des services qui lui sont nécessaires pour son fonctionnement et détruit des espèces et des habitats par ses différents rejets. L'emprise de l'entreprise sur la nature est facteur de risques mais aussi d'opportunités qu'il est possible de mesurer et de gérer.



Objectifs :

Il s'agit de sensibiliser et de former les participants à la montée en puissance du sujet de la biodiversité au sein des entreprises afin qu'ils puissent être acteurs auprès de leurs équipes, de leurs fournisseurs, partenaires et de leurs clients. Ce module propose de donner des pistes et d'emprunter la démarche à suivre pour intégrer la biodiversité dans la stratégie de son entreprise.

Cette formation permettra de :

- **Sensibiliser** aux enjeux de la préservation biodiversité de manière générale et faire prendre conscience de l'importance du sujet pour les entreprises,
- Comprendre et établir les liens entre la **biodiversité et l'activité de l'entreprise** ou d'un site
- Identifier les **risques et les avantages** pour l'entreprise d'une prise en compte de la biodiversité
- Réfléchir à la **stratégie biodiversité** de son entreprise

- Mettre en avant des **bonnes pratiques**,
- Répondre aux **interrogations** des participants.

Format et organisation :

- Durée de la formation : 1 journée (9H00-12H00-14H00-17h00) **Le 30 Novembre 2020**
- Nombre de participants : minimum 9 personnes
- En visioconférence
- Animation : elle sera assurée par Véronique DHAM, experte en biodiversité et certifiée formateur et l'Agence Régionale de Biodiversité Occitanie.

Contenu et déroulé pédagogique :

Matinée

Contexte général/cadrage du sujet : définition de la biodiversité, principales menaces, conventions internationales, principaux acteurs, cadre réglementaire international, européen et national (de la loi 1976 à la loi de 2016), lien entre biodiversité & changement climatique, etc.

Pourquoi les entreprises sont-elles concernées : notion d'interactions avec le vivant (impacts/dépendances), risques/opportunités, pressions des différentes parties prenantes, développements des labels/certifications, etc.



Après-midi

Comment intégrer la biodiversité dans la stratégie de l'entreprise : les outils d'évaluation de l'empreinte biodiversité (au niveau d'un territoire, d'un site, de la chaîne de valeur), établir une stratégie et un plan d'actions biodiversité, définir des indicateurs.

Intervention de l'Agence Régionale Biodiversité Occitanie :

1 – Présentation activités de l'ARB et plus particulièrement du pilier 3

« Accompagnement des acteurs »

2 – Présentation d'actions favorables à la biodiversité sur son lieu de travail (bâtiment, espaces verts, ...)

3 – Présentation du dispositif « Nature 2050 »

Cas pratiques en sous-groupes : évaluer les interactions entre l'activité d'une entreprise et la biodiversité et définir un plan d'actions pour limiter les impacts de l'entreprise.

Forme de l'animation et du contenu :

- Une animation **interactive** qui favorise l'échange et permet à chacun de s'exprimer
- Un **contenu adapté** aux apprenants pour leur permettre de se familiariser avec des nouveaux concepts : concret, visuels, pragmatique, exemples, quizz,
- Des **retours d'expériences** sur des démarches et initiatives engagées par des entreprises/collectivités pour une meilleure appropriation.

Supports/outil pédagogique :

- Un support de présentation sur power point pour l'animation en salle
- Des fiches cas pratiques
- Des liens vers des ressources complémentaires

Tarif : 500 euros possibilité prise en charge OPCO. La formation est maintenue à partir de 9 participants.



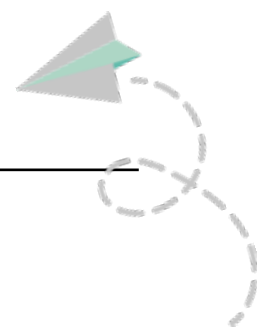
Formatrice:

Véronique Dham, conférencière et experte en biodiversité, expert français IPBES, Conseil en biodiversité auprès des entreprises, AMO Biodiversité, sensibilisation/formation des équipes, séminaires de direction, évaluation de politiques biodiversité, animation de réseaux.



AQUILA CONSEIL

48, rue de la colline Gray d'ambre 34980 Saint Gély du fesc



06 29 21 11 76 N° OF : 76340983534 Siret : 838 748 499 00012 8559A Datadock - contact@aquila-conseil.com / www.rse-occitanie.com